



Schweizer Schiesssportverband
Fédération sportive suisse de tir
Federazione sportiva svizzera di tiro
Federaziun svizra dal sport da tir

Lidostrasse 6
CH-6006 Luzern
+41 41 418 00 10
info@swissshooting.ch

Lucerne, le 27 mars 2020

Bulletin d'information à tous les Présidents des Membres de la Fédération

Toutes les activités de tir et toutes les activités des sociétés sont suspendues jusqu'à fin mai 2020

La Fédération sportive suisse de tir a décidé de suspendre toutes les activités de tir et toutes les activités des sociétés de quelque nature que ce soit jusqu'à fin mai 2020. Après avoir élaboré une solution pour les activités hors du service en collaboration avec le commandement Formation et l'Unité organisationnelle du tir et d'activités hors service (SAHS) de l'armée suisse le vendredi 20 mars, qui prévoit la suspension des exercices fédéraux et des cours pour jeunes tireurs jusqu'au 31 mai, la FST a décidé désormais de cesser toutes les activités de tir jusqu'à la même échéance. Il est important pour la FST qu'une ligne de conduite uniforme soit suivie dans le tir suisse et que par cette mesure, le nombre de contacts soit réduit afin de freiner la propagation du virus. C'est pourquoi elle a également décidé de prendre cette mesure et d'en assumer les conséquences correspondantes au niveau des fédérations et des sociétés.

La FST est arrivée à la conclusion que la Confédération va très probablement prolonger l'interdiction des manifestations, qui s'applique actuellement jusqu'au 19 avril. La situation en Italie du Nord et au Tessin montre que quatre semaines d'urgence ne suffisent pas pour surmonter la crise du coronavirus. Afin de contenir efficacement le virus, la vie publique doit être arrêtée pendant deux mois. Au vu de cette expérience, il est essentiel de prolonger l'état d'urgence jusqu'à la fin du mois de mai. La FST veut s'adapter à cette évolution en amont et créer une base de planification pour les opérations de tir sans qu'elle soit déjà dépassée par l'actualité quelques jours plus tard. Par cette mesure, la FST crée la sécurité de la planification et ne doit adapter le calendrier des concours pour 2020 qu'une seule fois.

Par principe, les membres de la Fédération (les fédérations cantonales et sous-fédérations) et les différentes sociétés de tir sont libres de leurs décisions. Il leur suffit uniquement de suivre les instructions de la Confédération et des cantons. Toutefois, la FST souhaite exhorter tous les membres de la Fédération, toutes les sociétés de tir et tous les tireurs et tireuses à soutenir la décision de la FST par solidarité et à renoncer à toutes les activités de tir et toutes les activités des sociétés jusqu'à fin mai 2020.



La suspension de toutes les activités jusqu'à la fin mai a de profondes conséquences sur le calendrier des concours dans les sociétés, dans les fédérations et au niveau national. Les chefs de concours de la FST élaborent actuellement un nouveau scénario pour chacun des concours (annulation, dates de report, adaptation du mode de concours, etc.). Ce travail prend du temps. Nous demandons donc à tous les tireurs et toutes les tireuses de faire preuve de la patience nécessaire. Dès qu'une décision aura été prise pour chaque concours, la FST indiquera si celui-ci sera effectué et sous quelle forme. Actuellement, le Comité directeur part du principe que la nouvelle édition du calendrier des concours sera terminée en avril. De même, en concertation avec le Comité d'organisation de la Fête fédérale de tir, nous informerons en temps utile sur la manière dont le point culminant incontesté de la saison se poursuivra (voir ci-dessous). [La marche à suivre concernant les cours pour jeunes tireurs, le Tir en campagne et les exercices fédéraux est déjà définie.](#)

La mesure décidée par la FST est drastique. Toutefois, le Comité directeur fait appel à la responsabilité particulière et historique des tireurs et tireuses: Il y a près de 200 ans, ce sont les tireurs et tireuses qui ont apporté une contribution importante à la fondation de la Suisse telle que nous la connaissons et l'aimons aujourd'hui. Nous, tireurs et tireuses, avons toujours défendu ce pays. Et c'est exactement ce que nous voulons faire maintenant dans cette situation extrêmement difficile et suivre les instructions du Conseil fédéral:

Restez à la maison, surtout si vous êtes vieux ou malade. Sauf si vous devez aller travailler et que vous ne pouvez pas travailler à domicile; à moins que vous deviez aller chez le médecin ou à la pharmacie; à moins que vous deviez acheter de la nourriture ou aider quelqu'un.

Notre Tir sportif bien-aimé n'est plus une priorité au vu de la situation d'urgence en Suisse. Nous devons tous veiller à ce que notre système de santé soit là pour les personnes qui ont aujourd'hui le plus besoin d'aide de toute urgence. En suivant les instructions de la Confédération et en restant chez nous, nous pouvons apporter une contribution importante pour que notre système de santé ne s'effondre pas.

Le Comité directeur de la Fédération sportive suisse de tir appelle chaque tireuse et chaque tireur à agir de manière solidaire: restez à la maison et sauvez ainsi des vies.

La Conférence des Présidents est reportée

Comme la FST a suspendu les opérations de tir et toutes les activités de concours et des sociétés jusqu'à fin mai, cela signifie également que la Conférence présidentielle du 24 avril 2020 à Ittigen sera annulée. La conférence sera rattrapée avant les vacances d'été. Les Présidents seront informés en temps utile de la date du report.

Fête fédérale de tir 2020: la FST examine le report d'un an

La Fête fédérale de tir 2020 est prévue du 12 juin au 12 juillet à Lucerne. Au vu de la situation actuelle, l'organisation est fortement en danger. La FST et le CO de la FFT 2020 examinent donc un possible report d'un an de l'importante manifestation de 2020.

La santé de tous les participants et la solidarité avec toutes les personnes touchées par la situation critique revêtent la plus grande des priorités pour la FST. En des temps pareils, l'ensemble de la communauté fédérale des tireurs doit faire preuve de responsabilité et d'altruisme.

Un éventuel report en 2021 garantirait que les infrastructures militaires, qui seraient occupées par la FFT et par les troupes qui seraient impliquées dans la FFT, seraient disponibles pour l'actuelle tâche principale – vaincre la crise du coronavirus. D'éventuels conflits pourraient être évités. En outre, toutes les sociétés de tir, qui ont dû actuellement interrompre leurs activités de tir en raison de la pandémie de coronavirus, pourraient se préparer sérieusement à la Fête fédérale grâce au report d'une année.

Un groupe de travail, composé des membres du CO et de représentants de la FST, travaille avec acharnement à trouver une solution pour un report en 2021. Il s'agit à cet endroit d'une part de trouver une fenêtre de temps adaptée, dans laquelle les différentes infrastructures et le personnel sont disponibles. D'autre part, des clarifications doivent être effectuées quant au calendrier des concours en 2021. Cela concerne tout particulièrement les fêtes cantonales de tir, qui devraient également être décalées suite à un report de la FFT. Un report de la FFT 2020 à Lucerne entraînerait en outre des coûts élevés. Le Comité d'organisation et la FST clarifient actuellement de quelle manière ce défi sur le plan financier peut être surmonté.

La décision, de reporter éventuellement la FFT 2020 d'un an, est lourde à prendre. Il faut tout d'abord clarifier et décider d'un grand nombre de choses isolées. Pour cela, le CO et la FST ont besoin de temps. Nous vous prions ainsi d'être patient et de faire preuve de solidarité. La FST et le CO informeront sur la marche à suivre en temps opportun.

Commander les articles de la FFT en ligne

Le CO de la FFT Lucerne 2020 a ouvert une boutique en ligne. De nombreux articles, tels que des textiles, des articles ménagers et pour la cuisine, des sacs à dos et des sacs ainsi que des articles techniques avec le logo Lucerne2020, peuvent y être commandés:

<https://lu2020.mycommerce.shop/>

Ajout à la votation par correspondance pour l'Assemblée des délégués

Vous recevrez ces jours-ci les documents par courrier pour la votation par correspondance sur les affaires qui auraient été votées lors de l'Assemblée des délégués. Ces documents sont accompagnés d'un questionnaire dans lequel il est possible de voter par écrit pour les différents points de l'ordre du jour. Dans le feu de l'action, nous avons fait une erreur embarrassante: le point 13, «Autorisation des contributions, droits et taxes 2021», est absent du questionnaire. Nous tenons à nous excuser formellement pour cet oubli. Vous trouverez toutes les informations et les demandes relatives aux contributions, droits et taxes aux pages 12 et 13 de la brochure. Nous vous prions d'ajouter à la main votre avis à propos du point 13 de l'ordre du jour au bas du questionnaire et en le marquant d'un numéro 13. Un «Oui» ou un «Non» (après une note «point 13 de l'ordre du jour») est suffisant si vous souhaitez confirmer ou rejeter toutes les demandes (lettres a à f). Si vous souhaitez accepter certaines demandes et en rejeter d'autres, veuillez énumérer les lettres a à f et écrire «Oui» ou «Non» après chacune d'elles. En cas d'incertitudes, veuillez vous adresser par téléphone au 041 418 00 10 ou par e-mail à info@swissshooting.ch.

En cas de désaccord entre les membres de la Fédération sur l'une des propositions à voter par écrit, vous pouvez également répartir les votes auxquels vous avez droit en tant que fédération en votes pour et contre. Exemple: si une fédération dispose de 15 voix, celles-ci peuvent par exemple être réparties en 10 oui et 5 non et marquées ainsi directement dans le questionnaire.

Les bulletins de vote qui nous parviennent sont contrôlés par le bureau de vote de la FST sous la direction d'Andreas von Känel.

La brochure des points à l'ordre du jour de l'AD peut être téléchargée dans l'espace interne du site web (login: <https://www.swissshooting.ch/fr/login/>). Vous trouverez le rapport annuel 2019 ici: https://www.swissshooting.ch/media/17392/rapport-annuel_2019_web.pdf

L'armée rappelle les munitions de pistolet 7.65mm Para FMJ

Lors d'une vérification régulière de munitions par armasuisse, il a été constaté une altération inhabituelle de la poudre de charge propulsive de la munition 7.65mm Para FMJ, ALN 590-0665. Pour des raisons de sécurité, la munition ne doit plus être tirée. Les munitions encore disponibles sont rappelées.

Les lots suivants sont concernés par le rappel:

- LOT: 08-LM
- LOT: 09-LM
- LOT: 10-LM
- LOT: 11-LM

Les sociétés sont priées de vérifier les stocks de munition et d'en enlever les munitions défectueuses.



Les détails du retour et de l'échange des munitions défectueuses ont été directement communiqués aux sociétés de tir au pistolet par l'unité organisationnelle du tir et des activités hors du service SAHS.

Aucune cotisation de sport et de formation ne sera prélevée sur la munition échangée, car celle-ci a déjà été payée par les sociétés.

Dans la situation actuelle, qui évolue presque quotidiennement, il y a un grand besoin d'information et de communication. Nous vous renvoyons aux sites Web de la Confédération et des cantons ainsi qu'à swissshooting.ch. Le Comité directeur communiquera sur les nouvelles dates du calendrier probablement en avril par un nouveau bulletin d'information à tous les tireurs.

En outre, le Comité directeur de la FST prie tous les membres de la Fédération qu'un membre se joigne aux conférences téléphoniques, informe de l'attitude et de la décision de la FST, et soit disponible pour les renseignements à la source.

Nous souhaitons à toutes les tireuses et tous les tireurs une bonne santé et vous remercions pour votre soutien.

Meilleures salutations

Luca Filippini
Président de la Fédération sportive suisse de tir